

Réseau « Vivre Paris ! »

Pour le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour

Nuisances nocturnes : une fatalité ?

L'économie de la nuit



Que recouvre l'économie de nuit ?

L'économie de la nuit :

- ne se limite pas aux bars, restaurants et boîtes de nuit.

L'économie de la nuit ce sont aussi :

- Les loisirs (théâtres, cinémas, spectacles divers, évènements nocturnes, sport, shopping, ...)
- Les séminaires , les réceptions privées , les bateaux mouche, les promenades ...
- Nombre de services : les transports (bus, métro, camions, taxis, trains...), la santé (hôpitaux médecins...), la sécurité (pompiers, police...), la propreté...
- L'hôtellerie, des métiers de bouche, les travaux publics ...

La **répartition de ces activités** au cours de la nuit (20h00-07h00) se décline selon les spécialistes en 5 tranches horaires :

- 20h00-22h00
- 22h00-00h30
- 00h30-02h00
- 02h00-05h00
- 05h00-07h00

Les données sur l'économie de nuit sont quasi inexistantes sinon fantaisistes .

- L'enjeu économique national oscillerait selon les sources entre 2,8 et 5,6 milliards € de chiffre d'affaires (soit entre 1,45 et 2,9% du PIB de la France en 2013).
- Les emplois « nocturnes » représentent 64 000 personnes en France. Un rapport cite que l'économie de la nuit, à Paris intramuros, occuperait 45% des actifs.
- Ces données ne sont pas étayées par des statistiques irréfutables.

Un débat faussé :

- La compétition entre les différentes métropoles européennes est une notion entretenue par les élus et les professionnels du tourisme aboutissant à des expressions du type « besoin d'élargissement de l'offre » ou « besoin de nécessaire renaissance touristique ».
- Le lobbying démesuré et éhonté des bars comparé à son poids relatif dans l'économie de la nuit est disproportionné mais il est soutenu et entretenu par les médias et les élus.

Un débat qui occulte les coûts :

Le développement de l'économie de nuit induit des coûts non négligeables pour une ville mais on se garde bien de les mettre en avant... :

- Sécurité
- Préventions, infrastructures et services (transports, nettoyage, éclairage, structures d'accueil, avec la maintenance liée...)
- Santé (coût social du mal dormir, alcoolisme...)

Le modèle si souvent vanté a-t-il déjà vécu ?

Le modèle ABBLP (Amsterdam, Barcelone, Berlin, Londres et Paris) est de plus en plus battu en brèche pour plusieurs raisons différentes :

- Chaque ville a ses particularités.
- La crise économique a mis à mal « le modèle existant » [succès des villes à bas coûts (Sofia, Cracovie, Budapest..) où l'on peut se rendre le week-end par des vols à petit prix offerts par des Cies subventionnées par les villes concernées elles-mêmes !].
- Ce tourisme de pseudo fête « bon marché » s'accommode mal du tourisme de nuit plus « classique ».

Références

Mélanie Schuster : « Le tourisme nocturne entre discours et réalité : le cas de Paris », Mémoire de master « Tourisme » Paris I

Catherine Espinasse, Edith Heurgeon, Luc Gwiarzdzinski : « La nuit en question », Editions de l'Aube.

Réseau « Vivre Paris ! »

Merci de votre attention.